



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION EUROPÉENNE D'AGRICULTURE

QUARANTE-DEUXIÈME SESSION

Budapest (Hongrie), 19-21 janvier 2022

Des approches territoriales et un développement local pour favoriser la transformation au niveau local et prévenir la malnutrition sous toutes ses formes¹

Résumé

Les approches territoriales du développement ne sont pas nouvelles, mais les décideurs, les spécialistes, les chercheurs et les organisations internationales de développement les considèrent de plus en plus comme un cadre théorique et opérationnel qui permet de lutter contre les inégalités grandissantes entre les régions, les pays et les communautés et au sein de ceux-ci. Leur popularité tient principalement au fait que les différentes conditions, qu'elles soient environnementales, sociales ou économiques, à un endroit donné, sont considérées comme des facteurs déterminants du développement. On peut en outre s'en servir comme outils pour parvenir à un développement économique, social et environnemental plus inclusif au niveau local et, dans le même temps, articuler davantage les actions menées aux niveaux national, régional et mondial entre elles. Le présent document d'information s'intéresse aux approches territoriales en tant qu'instruments permettant de favoriser la prise en compte globale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à différents niveaux de gouvernance et de réduire des inégalités entre les nombreuses parties prenantes.

Nombre de pays d'Europe et d'Asie centrale considèrent que le développement des territoires joue un rôle crucial dans la résolution des questions multidimensionnelles liées aux systèmes alimentaires et sont désireux de mettre au point leurs propres stratégies de développement territorial ou local. La mise en œuvre de ces stratégies reste néanmoins difficile, principalement en raison des faibles capacités de prise de décisions à l'échelon local.

On trouvera dans le présent document des recommandations stratégiques concernant la bonne prise en compte de ces questions et leur intégration dans les processus de planification relatifs au développement des territoires. Les recommandations s'articulent autour des lacunes recensées en matière de politiques et de mise en œuvre et soulignent la nécessité de tenir compte des approches territoriales du développement dans les politiques mondiales, nationales et locales qui visent à

¹ L'expression «malnutrition sous toutes ses formes» comprend la dénutrition, les carences en micronutriments (vitamines, minéraux, etc.), l'excès pondéral, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation.

transformer les systèmes alimentaires locaux de manière durable et inclusive d'un point de vue social; de promouvoir les approches territoriales afin d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et respecter le principe selon lequel personne ne doit être laissé de côté; de développer les capacités nécessaires pour prendre des décisions fondées sur des données factuelles; d'améliorer la gouvernance à plusieurs niveaux et de mieux coordonner les politiques; et de renforcer l'aide à l'investissement et l'accès au financement.

I. Introduction

1. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 aborde de manière exhaustive les questions de la sécurité alimentaire, de la nutrition, des moyens de subsistance, de la gestion des ressources naturelles et de l'équité spatiale, qui sont toutes déterminantes pour la concrétisation de toute une série d'autres objectifs liés entre eux et de la promesse de ne laisser personne de côté². Si des progrès remarquables ont été accomplis dans la réduction de la pauvreté absolue en Europe et en Asie centrale, les politiques et programmes existants manquent d'ouverture et atteignent rarement les groupes les plus vulnérables. Parallèlement, le principe directeur qui veut que personne ne soit laissé de côté consiste à faire en sorte que les progrès profitent non seulement aux groupes les plus fragiles et les plus vulnérables de la société, mais aussi aux territoires reculés et marginalisés, et qu'aucun territoire ne soit laissé de côté.

2. Les systèmes alimentaires locaux sont en grande partie façonnés en fonction du patrimoine et des richesses des territoires, qui varient fortement d'une zone géographique à l'autre (OCDE, FAO et FENU, 2016). Toutefois, les politiques axées sur les secteurs, qui ont tendance à ne pas tenir compte de l'espace, ignorent souvent la diversité des contextes territoriaux et les liens qui existent entre eux.

3. Les approches territoriales présentent un intérêt croissant qui répond à l'idée que la situation géographique a son importance dans les systèmes alimentaires, la nutrition et la pauvreté rurale (FAO, 2013), ceux-ci étant déterminés par des facteurs territoriaux. Nombre de programmes et de déclarations de portée internationale et d'engagements pris au niveau national défendent l'idée que les politiques de développement rural et régional doivent être axées sur les territoires pour véritablement prendre acte de la nature transversale des systèmes alimentaires. Ils promeuvent un changement de paradigme en faveur d'interventions multisectorielles, qui partent de la base et soient adaptées au contexte, dans le cadre d'une approche fondée sur le développement territorial (OCDE, FAO et FENU, 2016; HLPE, 2020). Le nouveau Cadre stratégique de la FAO (2022-2031) lui permet de contribuer directement à la réalisation des ODD en établissant des liens nets entre les politiques multisectorielles relatives au développement rural, ce qui aboutira à la transformation durable des zones rurales, à la réduction des inégalités, à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la nutrition.

4. Analyser le risque d'exclusion sous un angle spatial permet de mettre en évidence bon nombre de désavantages structurels subis par les personnes qui vivent dans des zones rurales reculées et n'ont pas accès à des aliments sains et nutritifs, à l'eau propre, aux infrastructures, aux marchés et à la possibilité de développer leurs compétences. Pour venir à bout de ces difficultés, il faudra s'attaquer aux

² L'idée de «ne laisser personne de côté» est la promesse porteuse de transformation qui se trouve au cœur du Programme 2030 et de ses objectifs de développement durable. Elle traduit l'engagement sans équivoque pris par tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes, d'éliminer les discriminations et l'exclusion et de réduire les inégalités et les facteurs de vulnérabilité qui font des laissés-pour-compte et sapent le potentiel des individus et de l'humanité dans son ensemble.

causes profondes des inégalités dans le cadre d'approches territoriales et adaptées au contexte et renoncer aux solutions toutes faites.

5. Il est essentiel de recourir à des méthodes de développement intégrées qui soient fondées sur les besoins et les perspectives au niveau local si l'on veut atteindre les ODD au niveau national. L'approche fondée sur le développement des territoires peut grandement contribuer à la concrétisation de plusieurs ODD – notamment ceux qui concernent l'élimination de la pauvreté et de la faim (ODD 1 et 2), l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles (ODD 5), la croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8) et la réduction des inégalités (ODD 10) –, en favorisant leur mise en œuvre à l'échelon local.

6. L'importance des approches territoriales et l'appui au développement local intégré sont également pris en considération dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028)³, dont le Plan d'action global souligne que, pour intervenir efficacement à l'appui des agriculteurs familiaux, il faut se défaire des politiques sectorielles traditionnelles et opter pour un ensemble complexe de politiques, de stratégies et de programmes intégrés et multisectoriels. Le Plan d'action appelle à mener des actions «adaptées et contextualisées en fonction des conditions socioculturelles et socioéconomiques en vigueur à l'échelon régional, national et local (territorial)» pour faciliter sa mise en œuvre (FAO et FIDA, 2019).

7. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021) a aussi été l'occasion de prendre acte du rôle des approches intégrées et territoriales. Plus particulièrement, plusieurs propositions révolutionnaires dans lesquelles les liens entre l'adoption d'approches territoriales et intégrées et le passage à des systèmes alimentaires plus durables sont mis en évidence ont été reprises dans les groupes de solutions du Sommet (Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, 2021). À titre d'exemple, les groupes de solutions 4.3.1 et 4.3.3 mettent l'accent sur le fait que les producteurs d'aliments et autres acteurs locaux ont le plus grand rôle à jouer dans l'élimination de la faim et de la pauvreté, mais que l'absence de liens opérants entre la planification et la gouvernance relatives aux systèmes alimentaires urbains et les agriculteurs au sein de leurs territoires constitue un obstacle majeur à l'amélioration de la nutrition et au renforcement des moyens de subsistance urbains et ruraux.

8. Le présent document se divise en quatre parties. La deuxième partie offre un aperçu des systèmes alimentaires, des communautés rurales et des problèmes liés à la malnutrition dans la région Europe et Asie centrale. La troisième partie porte sur le rôle joué par les approches territoriales dans la résolution de ces problèmes et la lutte contre la malnutrition. Enfin, la quatrième partie contient les conclusions et des recommandations pratiques.

³ On trouvera de plus amples informations sur la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) à l'adresse <http://www.fao.org/family-farming-decade/home/fr/>.

II. Systèmes alimentaires, communautés rurales et problèmes de malnutrition en Europe et en Asie centrale

9. La région Europe et Asie centrale compte 54 pays à revenu élevé et intermédiaire⁴ pour une population totale de 921 millions de personnes, dont un tiers vit dans des zones rurales (Banque mondiale, 2021a). Le stade de développement, les ressources naturelles et les caractéristiques structurelles varient énormément d'un pays à l'autre de la région, tout comme les défis liés à la malnutrition et les difficultés qui entravent la transformation durable et inclusive des systèmes alimentaires locaux et des zones rurales.

10. En Europe et en Asie centrale, l'une des caractéristiques structurelles du secteur agricole les plus courantes qui intéressent les politiques est la prédominance des exploitations familiales, qui reposent sur l'emploi familial. La contribution de ces exploitations à la production totale varie selon le produit et le pays (FAO, 2020a).

11. Une exploitation située dans l'Union européenne (UE) mesure en moyenne 16,6 hectares (ha), or, 15 pour cent seulement des exploitations agricoles ont la même superficie ou une superficie supérieure. Dans les pays non membres de l'UE, les structures des exploitations sont extrêmement diverses. Dans certains pays, tels que la Serbie ou la République de Moldova, les exploitations ont une structure dualiste, tandis qu'en Albanie, en Arménie, en Géorgie, au Kirghizistan, en Macédoine du Nord et au Tadjikistan, 95 à 99 pour cent des exploitations agricoles sont inférieures à 5 ha (FAO, 2020a; Hartvigsen, 2019). La fragmentation des terres, excessive dans la plupart des pays, affaiblit la productivité et la compétitivité des exploitations. Dans nombre des pays précités, une grande partie des terres agricoles arables est inutilisée (plus d'un tiers en Arménie, en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine du Nord).

12. Dans la région, beaucoup d'exploitations familiales ont un accès limité aux facteurs de production (terres, eau, intrants, formations, technologie, financement et infrastructures) et opèrent principalement sur des marchés informels. Ces exploitations se heurtent à des coûts de transaction élevés pour la production et la commercialisation, ce qui peut affaiblir la productivité et grandement fragiliser les revenus (FAO, 2020a).

13. Les contraintes physiques, l'évolution démographique, les compétences, l'éducation, la répartition des revenus, l'état nutritionnel, la productivité de la main-d'œuvre et les structures économiques des zones rurales diffèrent sensiblement aux niveaux sous-régional et infranational. De nombreuses communautés rurales sont privées de services, de perspectives d'emploi et d'infrastructures, ce qui entraîne des cercles vicieux de sous-développement (CE, 2017). Plus précisément, les inégalités se manifestent par la hausse des taux de pauvreté dans les zones rurales, le chômage des jeunes, l'exclusion des groupes marginalisés et le manque d'accès aux ressources et aux services sociaux, qui conduisent souvent à l'exode rural.

14. Si la pauvreté rurale diminue depuis plusieurs années en Europe et en Asie centrale, cette tendance a récemment ralenti (Bussolo *et al.*, 2019) et la Banque mondiale estime qu'en raison de la pandémie de covid-19, 4,3 millions de personnes supplémentaires⁵ pourraient basculer dans la pauvreté dans la région d'ici à la fin de 2021 (Banque mondiale, 2021b). Une étude comparative entre zones urbaines et zones rurales⁶ montre que, dans tous les pays de la région (à l'exception de la Grèce), le

⁴ Le Tadjikistan est le seul pays de la région qui appartient au groupe des pays à revenu faible (Banque mondiale, 2021a).

⁵ Sur la base du seuil de pauvreté fixé à 5,50 USD/jour.

⁶ Mesure effectuée au moyen de l'indice de bien-être, élaboré à partir d'informations sur les biens durables et les caractéristiques socioéconomiques des ménages dans le cadre de l'étude sur la vie dans les pays en transition (*Life in Transition Survey*) de 2016 (Bussolo *et al.*, 2019).

niveau de vie est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, les écarts les plus importants étant observés en Bulgarie, en Géorgie, en Roumanie et au Tadjikistan.

15. La prévalence de la sous-alimentation et de la faim chroniques ou graves est relativement faible en Europe et en Asie centrale. Cependant, selon les données de 2019, l'insécurité alimentaire augmente rapidement dans certaines parties de la région (Asie centrale, pays européens de la Communauté d'États indépendants et Caucase). Par ailleurs, la région fait face à une situation plus difficile en matière de malnutrition. Elle affiche des résultats moins bons que la moyenne mondiale en ce qui concerne la prévalence de l'excès pondéral chez les enfants, l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de la vie et l'obésité chez l'adulte. La plupart des pays de la région enregistrent des taux élevés d'excès pondéral et d'obésité et les conditions de sécurité alimentaire se sont dégradées depuis le début de la pandémie de covid-19 (FAO *et al.*, 2021).

16. Les écarts entre les hommes et les femmes et les écarts d'âge en matière d'accès aux ressources, aux moyens matériels, aux services et aux marchés sont frappants dans la région. Les femmes et les jeunes des zones rurales, qui se tournent de plus en plus vers l'agriculture de subsistance et vers des activités économiques à faible rendement ou à faible rémunération, sont souvent exclus de la prise de décisions.

17. Les femmes rurales jouent un rôle clé en aidant leur ménage et leur communauté à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en générant des revenus et en améliorant les moyens de subsistance ruraux et le bien-être général (ONU, 2012). Pourtant, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les femmes que chez les hommes car celles-là subissent des contraintes plus importantes que ceux-ci en ce qui concerne l'accès à la terre et à d'autres ressources de production (intrants, pratiques innovantes, financement) et font souvent des travaux manuels en tant que travailleuses familiales non rémunérées du secteur non structuré (FAO, 2020a; FAO *et al.*, 2021).

18. Les jeunes ruraux de la région peinent à accéder à la formation professionnelle, à l'éducation et au financement, entre autres (FIDA, 2019 cité par FAO, 2020b). L'âge moyen des chefs d'exploitation agricole est en hausse partout dans la région, 11 pour cent seulement des exploitations de l'UE étant gérées par des agriculteurs âgés de moins de 40 ans. Pour de nombreux agriculteurs en devenir, les difficultés d'accès à la terre, au crédit et aux intrants sont des obstacles importants au lancement d'une activité agricole (IFPRI, 2019).

19. En dehors de l'Union européenne, le financement – notamment les investissements et les subventions agricoles – est souvent limité et peu d'interventions publiques s'adressent aux exploitations familiales, aux groupes marginalisés et aux zones reculées. Dans beaucoup de pays d'Europe et d'Asie centrale, les politiques agricoles et les mesures de soutien ne ciblent pas suffisamment les petites exploitations et négligent généralement la contribution fondamentale qu'elles apportent en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de durabilité sociale et environnementale (FIDA, 2016; FAO, 2020a). Les subventions à l'investissement, lorsqu'elles existent, exigent des normes élevées et/ou sont assorties de mécanismes de conformité complexes et le caractère informel de leur activité empêche souvent les petits agriculteurs d'y prétendre.

20. Pour atteindre les objectifs du Programme 2030, tous les pays de la région ont adopté un large éventail de politiques et de mesures qui tiennent compte des problèmes propres au contexte liés aux systèmes alimentaires et portent sur les piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité) et de la nutrition. Toutefois, nombre de pays ont du mal à élaborer des politiques multisectorielles qui favorisent la transformation des systèmes alimentaires par le passage à des modes de production et de consommation plus durables et à la conciliation de la croissance économique, du progrès social et de la durabilité environnementale.

III. Les approches territoriales et leur contribution à la lutte contre la malnutrition

3.1 L'importance du développement territorial pour la lutte contre la malnutrition

21. Compte tenu des disparités qui existent en matière de développement et de bien-être, il est nécessaire de mettre au point une nouvelle série de politiques globales axées sur les territoires si l'on veut renforcer la cohésion territoriale et sociale, améliorer la nutrition, veiller à la durabilité écologique et consolider la démocratie en milieu rural. Le développement local doit être guidé par les contraintes et les besoins, mais aussi par les possibilités offertes au niveau local. Il s'agit notamment de tirer parti des nombreuses passerelles entre zones rurales et zones urbaines et d'améliorer l'efficacité des processus nationaux et régionaux ainsi que la participation des acteurs locaux à ceux-ci.

22. Les approches territoriales sont importantes pour lutter contre la malnutrition car celle-ci, bien qu'elle n'épargne aucun groupe, frappe les plus vulnérables de manière disproportionnée, en particulier les communautés rurales pauvres, les petits exploitants et les populations marginalisées (FAO, 2021). De nombreux pays d'Europe et d'Asie centrale, cependant, voient avant tout en la notion de sécurité alimentaire celles d'indépendance ou d'autosuffisance alimentaires au niveau national, plutôt que les problèmes nutritionnels auxquels sont confrontés les individus au niveau local. Les approches directives prennent donc généralement le dessus dans les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Les politiques liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle découlent d'une démarche sectorielle ayant pour souci principal la productivité agricole et faisant une place moins importante aux autres dimensions qu'elle comporte, notamment l'accès (aux revenus et aux prix du marché) et l'utilisation (comportement alimentaire et connaissances nutritionnelles). Ainsi, les solutions ascendantes et axées sur les territoires sont indispensables pour pouvoir cerner les besoins et les possibilités qui caractérisent chaque territoire.

23. Les principes fondamentaux des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, adoptées en février 2021 par les membres du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), préconisent également de mettre davantage en valeur les approches fondées sur les territoires grâce à la mise en œuvre de politiques cohérentes, coordonnées, adaptées au contexte et inclusives et à des investissements responsables, le tout dans le cadre d'un processus coordonné qui associe des acteurs de différents secteurs à plusieurs niveaux de prise de décision (CSA, 2021). Elles contiennent aussi des recommandations visant à renforcer la gouvernance et à encourager la population et les parties prenantes à participer aux débats nationaux sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les systèmes alimentaires. Il y est également souligné qu'il convient de mieux associer et faire participer les femmes, les filles, les groupes marginalisés et les communautés locales à la gouvernance des systèmes alimentaires grâce au dialogue, à la concertation et au renforcement des mécanismes locaux visant à permettre l'intervention de toutes les parties.

24. Parmi les principaux éléments d'un développement communautaire territorial et intégré qui permettront d'atteindre les objectifs liés à la transformation des systèmes alimentaires, on peut citer les suivants:

- *Les stratégies, les politiques et les plans de développement local axés sur les territoires et pilotés par la communauté*, qui tiennent compte des besoins, du potentiel, des priorités, des lacunes, des contraintes et des structures institutionnelles propres au contexte local. Une approche territoriale du développement tient compte des rapports et des liens spatiaux qui existent au sein du territoire et intègre les économies rurales non seulement aux centres urbains, mais aussi aux villes secondaires et aux petites villes dans le cadre d'une planification intégrée dans le continuum urbain-rural (Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, 2020),

ce qui a pour effet de stimuler la demande de produits et de services sur les marchés locaux (IFPRI, 2019).

- *La participation des parties prenantes et les partenariats articulés autour des territoires*, qui sont utiles pour faire en sorte que les acteurs locaux s'approprient et maîtrisent les démarches visant à rendre les systèmes alimentaires plus durables et plus équitables, que la prise de décisions soit participative et inclusive et que les acteurs marginalisés influent sur l'élaboration des politiques.
- *Une approche multidimensionnelle et équilibrée* qui tient compte des conditions sociales, culturelles, économiques et environnementales. Les approches territoriales, qui ne se limitent pas au secteur agricole, appellent des mesures qui s'étendent aussi à la gestion des ressources naturelles, aux méthodes de production respectueuses des écosystèmes, au renforcement de la résilience face au changement climatique, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à l'inclusion sociale, etc.
- *La décentralisation et la gouvernance à plusieurs niveaux*. Décentraliser les responsabilités décisionnelles et financières pour aller vers une gouvernance plus proche de la population rurale est essentiel pour planifier et exécuter correctement les politiques.
- *Une intégration multisectorielle et multipartite*. Les approches territoriales favorisent l'intégration des secteurs et des acteurs économiques et rendent ainsi possible la prise en compte de politiques sociales et axées sur la production au moyen, par exemple, des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (CSA, 2014), de programmes d'alimentation scolaire, de transferts monétaires, de droits fonciers plus sûrs et plus transparents et de l'appui au développement des marchés fonciers locaux, etc.

25. Outre les systèmes alimentaires locaux, les stratégies relatives aux moyens de subsistance en général comportent une dimension spatiale importante et évoluent sous l'effet de multiples facteurs de stress sociaux, économiques, environnementaux et politiques. Parmi les nouveaux mécanismes d'adaptation destinés à atténuer les risques de perte de revenus et de ressources, la diversification est le plus largement employé. Les ménages ruraux et les petites exploitations agricoles familiales adoptent souvent plusieurs stratégies de subsistance qui associent l'agriculture à d'autres sources de revenus (salaires, prestations sociales, revenus issus de leur propre entreprise et envois de fonds).

26. Les stratégies de subsistance des ménages ruraux varient selon le lieu et dépendent de diverses données locales, notamment la situation géographique, le capital humain, les marchés, les ressources naturelles, les services, les infrastructures, etc. Les études de pays que la FAO a réalisées sur les besoins des petits exploitants et des agriculteurs familiaux et les limitations auxquelles ils se heurtent ont permis de dégager trois grandes voies de développement que les ménages sont susceptibles d'emprunter: i) la commercialisation des activités agricoles (la voie agricole); ii) la diversification économique (la voie de la diversification); iii) la sortie de la production agricole (la voie de la sortie) (FAO, 2020a). Ces processus s'observent dans tous les pays, à des rythmes et à des échelles différents, et leurs répercussions sur les moyens de subsistance des ménages ruraux varient.

3.2 Les politiques et les pratiques relatives au développement des territoires au service de la durabilité des systèmes alimentaires locaux

27. Grâce à l'aménagement des politiques et aux réformes administratives, à la place plus large faite aux économies et marchés locaux ainsi qu'à la formation et à la promotion de mouvements de la société civile, la région Europe et Asie centrale a vu naître plusieurs structures organisationnelles et institutionnelles au niveau infranational au cours des trois dernières décennies. En outre, dans nombre de pays situés à l'est de la région, les efforts de décentralisation ont débouché sur la création de nouvelles

institutions et de nouveaux niveaux de gouvernance susceptibles de renforcer les capacités régionales et locales afin que les besoins locaux puissent être satisfaits.

28. Des études récentes de la FAO sur les petits producteurs et les exploitations familiales ont fait ressortir la nécessité d'adopter une approche polycentrique en ce qui concerne l'élaboration des politiques relatives au développement rural (FAO, 2020a). Ces études ont montré qu'il fallait renforcer les capacités en matière de coopération intersectorielle, d'action conjointe et d'élaboration et de mise en œuvre de politiques au niveau infranational et accorder davantage d'autonomie, d'outils, de ressources et de capacités aux gouvernements locaux afin de répondre de manière appropriée aux besoins spécifiques au niveau local. Elles appellent aussi l'attention sur le fait que les politiques de protection sociale doivent privilégier la qualité et l'accessibilité des prestations sociales pour les populations rurales, offrir un filet de sécurité et satisfaire les besoins fondamentaux (notamment l'alimentation nutritive) des personnes sans emploi, des personnes âgées et des autres groupes vulnérables.

29. Les pays de la région Europe et Asie centrale sont nombreux à mettre en œuvre ou à l'essai des approches territoriales afin de faciliter le développement à l'échelon local.

30. Lancée par l'UE dans les années 1990, la méthode LEADER a ouvert la voie au développement rural endogène piloté par les collectivités locales (IFPRI, 2019). L'approche repose sur la mobilisation des communautés locales grâce à la création de groupes d'action, au lancement d'initiatives décentralisées axées sur les besoins locaux, aux partenariats public-privé et à l'élaboration de stratégies de développement local. Elle a frayé de nouvelles voies vers le développement dans les zones rurales et beaucoup contribué à la création d'emplois et de perspectives de revenus, et c'est un outil majeur dans la mise en place de nouveaux services et infrastructures (CE, 2017). Le modèle a aussi été introduit dans certains pays d'Europe centrale et orientale et continue de gagner du terrain dans les États en phase de préadhésion à l'Union européenne et les pays voisins, avec le soutien de l'UE et d'autres donateurs.

31. Cela étant, LEADER est loin d'être la seule approche fondée sur le développement territorial mise en œuvre dans la région. Plusieurs initiatives de développement économique local ont été lancées en Europe orientale et en Asie centrale au milieu des années 1990, dans le cadre de processus de décentralisation ou de démocratisation et/ou en tant que stratégies de réaction immédiate après un conflit ou une catastrophe. Nombre de ces initiatives relèvent du développement piloté par la collectivité, qui cible les pauvres en milieu rural ou les communautés pauvres (Banque mondiale, 2002). Dans la région, les initiatives de ce type visent à créer de nouvelles institutions locales ou communautaires, à renforcer le capital social et à promouvoir et encourager la participation des communautés au développement local. Elles se sont révélées efficaces pour atteindre les pauvres, les personnes exclues et les groupes vulnérables en donnant à la population rurale la possibilité d'influer sur les processus décisionnels et de disposer des ressources.

32. Dans le cadre de ses activités et de ses travaux sur les approches territoriales en Europe et en Asie centrale, la FAO s'est attachée à soutenir le développement communautaire intégré et à fournir des solutions globales, multisectorielles et multipartites en vue d'atteindre les ODD et de réaliser les objectifs propres à chaque pays, en particulier ceux liés à la transformation des systèmes alimentaires locaux (FAO, 2020b).

33. L'Organisation a prêté son concours à une multitude d'initiatives et de projets liés au développement rural local dans la région, en œuvrant aussi bien au niveau des pays que des communautés. Elle a notamment soutenu la transformation rurale et contribué au renforcement des moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et à la nutrition en milieu rural. Dans une démarche participative et multipartite, la FAO appuie les initiatives de développement rural dans les pays bénéficiaires de ses programmes en évaluant les besoins des populations ainsi que les contraintes et les possibilités liées au développement à l'échelon local, autant d'éléments qui servent de base à l'élaboration d'une vision à long terme du développement décentralisé et d'un plan de développement à court et moyen termes pour une communauté donnée. Le plan doit être adapté aux conditions, aux

possibilités et aux priorités locales afin que le processus de planification soit inclusif et que personne ne soit laissé de côté. Il convient donc de mettre au point une évaluation multisectorielle de référence sur la situation locale sur les fronts agricole, social et économique faisant une large place à l'accès aux ressources naturelles. Dans cette optique, les communautés ne correspondent pas forcément aux unités administratives mais plutôt à un ou plusieurs villages qui partagent une culture et des traditions communes et sont confrontés à des difficultés similaires. Leur population n'est généralement pas nombreuse, ce qui permet de collaborer directement avec elle sans devoir systématiquement passer par ses représentants, comme c'est souvent le cas avec l'approche LEADER. Cela vaut tout particulièrement pour les pays dans lesquels les institutions rurales sont faibles et ne représentent pas nécessairement la majorité de la population.

34. Pour contribuer à l'amélioration de la nutrition dans les communautés, plusieurs programmes d'appui ont été mis en œuvre et des politiques adaptées au contexte local ont été adoptées ces dernières années, notamment en ce qui concerne l'appui aux chaînes d'approvisionnement alimentaire courtes, l'achat de produits alimentaires au niveau local (y compris par les institutions publiques) et la promotion de l'agriculture urbaine et périurbaine. Les programmes d'alimentation scolaire sont un bon exemple d'association entre approches territoriales et nutrition au niveau communautaire.

35. La conception et la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire sont différentes d'un pays à l'autre. Outre les avantages qu'ils offrent en matière de santé et d'éducation, ils peuvent avoir des effets positifs sur la stabilité et la cohésion des collectivités car ils favorisent la coopération, renforcent la confiance entre les individus et améliorent l'exercice de la gouvernance à l'échelon local. Par ailleurs, les programmes de ce type faisant appel à la production locale peuvent jouer un rôle de taille dans la lutte contre le changement climatique en raccourcissant les filières alimentaires et contribuer à l'économie et aux systèmes alimentaires locaux (PAM, 2020). La FAO soutient l'alimentation scolaire en favorisant la mise en place de cadres politiques, juridiques et institutionnels et en encourageant les achats et les chaînes de valeur inclusifs (FAO, 2019).

IV. Conclusions et recommandations pratiques

36. Le présent document reprend les principales caractéristiques structurelles des exploitations agricoles, des communautés rurales et des pouvoirs publics et les difficultés qu'il leur faut surmonter pour résoudre les problèmes multidimensionnels liés aux systèmes alimentaires locaux. Il traite également des approches territoriales du développement mises en œuvre dans la région Europe et Asie centrale, des principes qui les sous-tendent et de leurs contributions à la transformation des systèmes alimentaires locaux, ainsi que des défis auxquels font face les gouvernements nationaux et locaux dans l'intégration des enjeux et des intérêts multipartites et multisectoriels.

37. Les approches territoriales du développement, qui mettent l'accent sur les particularités, les atouts, les besoins et les réseaux d'un territoire donné et sur la participation et la recherche de consensus au sein de celui-ci, sont un moyen de faire progresser efficacement la concrétisation des ODD relatifs aux systèmes alimentaires, en particulier l'ODD 2, à tous les niveaux et de manière intégrée. Il ressort des informations présentées ci-dessus que les approches territoriales du développement peuvent contribuer à une transformation plus inclusive et plus durable des systèmes alimentaires si elles sont conjuguées au renforcement des capacités et à un engagement ferme de tous les acteurs en faveur de la coopération multilatérale et multisectorielle.

38. On trouvera dans cette dernière partie des recommandations pratiques visant à atténuer les difficultés mises en évidence. Les recommandations à moyen terme destinées aux gouvernements, au milieu universitaire, au secteur privé, aux organisations de la société civile, aux organisations internationales, aux donateurs et à d'autres acteurs de la région Europe et Asie centrale sont les suivantes:

1. *Intégrer les approches territoriales du développement dans les politiques mondiales, nationales et locales visant une transformation des systèmes alimentaires locaux qui soit durable et inclusive d'un point de vue social*

- Il faut renforcer la mise en œuvre des approches territoriales du développement et les incorporer aux politiques nationales. Le fait de prendre en compte les principes qui sous-tendent les approches territoriales dans l'élaboration des stratégies, des programmes et des projets liés au développement aux échelons national et régional et au niveau des secteurs et de les relier à un territoire donné et à ses avantages comparatifs permettra de transformer les systèmes alimentaires, et notamment d'affronter les problèmes de malnutrition. Les politiques doivent favoriser les initiatives d'action collective, la protection sociale tenant compte de la nutrition et l'élaboration participative des politiques et donner l'occasion aux communautés d'être consultées.
- Les programmes stratégiques doivent être harmonisés entre différents niveaux de gouvernement, notamment entre les ministères concernés, et les cadres nationaux relatifs aux politiques doivent être adaptés aux conditions territoriales. La prise en compte systématique des approches territoriales du développement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques rendrait les politiques agricoles, rurales et alimentaires plus efficaces. Il est primordial de chercher les complémentarités et gérer les arbitrages entre les domaines d'action et les politiques à différents niveaux géographiques pour s'assurer que les rares ressources sont réparties aussi efficacement que possible.

2. *Promouvoir les approches territoriales en tant que moyen d'atteindre les ODD et de respecter l'engagement qui consiste à ne laisser personne de côté*

- L'idée est d'incorporer les principes qui sous-tendent les approches territoriales du développement dans les programmes nationaux consacrés à la réalisation des ODD pour permettre aux pays, à tous les niveaux de gouvernance, de respecter l'engagement qu'ils ont pris de ne laisser personne de côté. Les approches territoriales donnent la possibilité d'adapter la mise en œuvre des ODD au niveau local et de tenir compte des besoins et des priorités des personnes concernées. Cette démarche est d'autant plus pertinente que le principe qui consiste à «ne laisser personne de côté» vise non seulement à réduire l'extrême pauvreté, mais aussi à réduire les inégalités entre les groupes sociaux et les territoires et au sein même de ceux-ci.
- Pour concourir à la concrétisation des ODD et faire en sorte de ne laisser personne de côté, il faut adopter des approches plus stratégiques et plus inclusives dans l'élaboration des politiques, qui nécessitent à leur tour de renforcer les capacités de tous les acteurs du développement territorial – en particulier les petits exploitants, les femmes rurales, les jeunes et leurs organisations. Les parties prenantes locales doivent développer de nouvelles aptitudes et des compétences spécifiques qui leur permettent d'intervenir à toutes les étapes du processus décisionnel, et il convient de s'assurer que leurs points de vue et leurs besoins sont correctement pris en compte en menant des démarches participatives et ouvertes à tous.
- Les mesures d'appui doivent tenir compte des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et des préoccupations liées à l'agriculture familiale et à petite échelle, aux groupes vulnérables ainsi qu'aux petites entreprises et à celles qui démarrent dans le domaine de l'alimentation et des services connexes; une aide à la consommation doit également être prévue pour que les habitants des zones rurales et urbaines puissent se procurer des aliments sains, variés et nutritifs.

3. *Renforcer les capacités en matière de prise de décisions fondée sur des données probantes dans le cadre du développement territorial*

- En fonction du niveau de gouvernance, du secteur et de l'acteur, différents types de données seront nécessaires pour déterminer, évaluer, planifier et gérer les objectifs de développement de manière appropriée. Il convient d'aider les pays et les régions à renforcer leurs capacités de collecte, d'analyse et d'utilisation d'un large éventail de données ventilées par zone (urbaine, périurbaine et rurale), notamment en ce qui concerne les inégalités et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui sont indispensables à l'élaboration de politiques qui tiennent compte des enjeux multidimensionnels et multisectoriels du développement.
- Améliorer l'accessibilité des données géospatiales commerciales pour les chercheurs, les analystes, les responsables de la planification et les décideurs dans le cadre de l'évaluation des ressources afin de suivre la cartographie et l'analyse des données biophysiques, écologiques et socioéconomiques au niveau des territoires (Forster *et al.*, 2021).
- La coopération doit être renforcée avec le milieu universitaire et les instituts de recherche car la science peut être très utile pour éclairer les politiques, mener des analyses du contexte, élaborer des modèles d'économétrie spatiale afin de tester des scénarios de développement, émettre des avis sur les actions et les mesures prévues, etc.

4. *Renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux et mieux coordonner les politiques favorisant la durabilité des systèmes alimentaires locaux*

- La gouvernance à plusieurs niveaux est primordiale pour garantir la qualité des processus décisionnels. Il faut mettre en place des politiques nationales et locales qui tiennent compte des liens qui existent entre les différents secteurs et les différents acteurs dans le travail mené pour améliorer la productivité et la résilience des systèmes alimentaires; qui proposent des solutions adaptées au contexte et tenant compte des particularités territoriales; et qui soient axées sur le développement inclusif et participatif et, parallèlement, ouvrent des perspectives de développement.
- Il convient de mettre au point des cadres juridiques qui permettent à toutes les parties prenantes locales, notamment les groupes marginalisés, de participer efficacement à la vie publique. Les plateformes publiques multipartites peuvent grandement contribuer à accroître la participation des acteurs locaux à l'élaboration des politiques et à améliorer la coordination et la cohérence de celles-ci. Faire participer les communautés locales à cet exercice peut être utile pour trouver les arbitrages à réaliser, autonomiser lesdites communautés et faire en sorte que les politiques tiennent davantage compte de leurs besoins. Soutenir des initiatives telles que les conseils ou les coalitions liés aux politiques alimentaires peut permettre de resserrer les liens entre les acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile.
- Il convient de s'attacher à équilibrer les objectifs et à créer des synergies i) entre les politiques qui favorisent la croissance économique, la protection sociale et le souci de l'environnement; ii) entre les politiques qui visent des territoires spécifiques et celles qui visent certains groupes de personnes/bénéficiaires; iii) entre les politiques relatives au bien-être et aux moyens de subsistance en milieu rural et celles qui encouragent l'innovation.
- Il est nécessaire de renforcer les capacités en ce qui concerne la coopération entre les secteurs et l'élaboration et la mise en œuvre des politiques aux niveaux national et infranational. La coopération entre les secteurs permettra aux parties prenantes nationales et infranationales, notamment les entreprises locales et les organisations de la société civile, de mieux comprendre

les questions de sécurité alimentaire et de nutrition. Les problèmes liés à l'excès pondéral, à l'obésité et aux carences en micronutriments ne sont pas des problèmes de santé individuels mais bien des problématiques liées aux moyens de subsistance, à l'accessibilité à la nourriture et à d'autres facteurs socioéconomiques.

5. *Faciliter les investissements et le financement au service du développement territorial*

- L'absence ou la fragmentation des sources de financement et le manque d'informations sur les financements disponibles empêchent souvent d'atteindre les objectifs relatifs aux politiques, en particulier dans les contextes territoriaux fragiles et dans les pays dotés de systèmes de gouvernance faibles. Il importe donc de mieux coordonner les mécanismes de financement et d'aide à l'investissement dans le cadre des stratégies de développement local.
- Décentraliser les financements est un moyen important pour les gouvernements locaux de combler les manques de capacités de mise en œuvre. La décentralisation financière renforce l'indépendance budgétaire des gouvernements locaux au profit des investissements locaux les plus nécessaires, qui ciblent mieux les personnes dans le besoin (CIRAD, 2018). Dans le même temps, le soutien financier des autorités nationales restera souvent indispensable.
- L'investissement dans les systèmes alimentaires durables ne doit pas se limiter à l'agriculture. Il est également primordial d'orienter les mesures d'appui vers i) les services de vulgarisation agricole, l'éducation et la sensibilisation de la population à une bonne nutrition, la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, les achats de produits alimentaires locaux et leurs avantages, les environnements alimentaires nutritifs, etc.; ii) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets; iii) le développement des infrastructures et les programmes de protection sociale.

6. *Favoriser les financements visant à mettre en place des systèmes alimentaires durables et à améliorer la nutrition pour tous*

- Conformément aux Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, les politiques agricoles et rurales doivent davantage tenir compte de la nutrition et favoriser i) les investissements destinés à rendre les chaînes de valeur plus réceptives aux besoins et à la demande des populations et entreprises locales; ii) le développement de l'agriculture biologique et des filières courtes; iii) l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments; iv) la promotion de pratiques de production durables; v) le soutien aux exploitations familiales et à petite échelle, qu'il faut relier aux marchés locaux et aux nouveaux marchés de niche (FAO, 2017).
- Il convient d'accorder une grande place à l'agriculture urbaine et périurbaine et d'en faire une partie intégrante des systèmes alimentaires locaux, et des mesures d'appui doivent être prévues, notamment pour les pauvres des zones urbaines, les personnes sans emploi, les femmes et les jeunes.
- La spécialisation régionale – à savoir la création et la promotion d'une liste ou d'un groupe de produits agricoles recommandés et de technologies de production intéressantes pour les diverses zones agroclimatiques – serait essentielle pour accroître la productivité des petits producteurs et des exploitants familiaux. Cette liste servirait de ligne directrice pour la sélection des meilleures technologies disponibles dans la région (FAO, 2020a).

-
- Des incitations fiscales au développement et à la création de petites et moyennes entreprises en zone rurale peuvent être données, en particulier à celles qui sont dirigées par des femmes et des jeunes ou qui en emploient. Ces incitations et d'autres modèles d'appui doivent être adaptés à la situation des jeunes, des femmes et des hommes afin d'être plus largement accessibles.

Bibliographie

Banque mondiale. 2002. *The context for community driven development in Central Asia: Local institutions and social capital in Kyrgyz Republic, Tajikistan and Uzbekistan.* 63 pages (disponible en anglais à l'adresse <http://web.worldbank.org/archive/website00996A/WEB/PDF/CONTEX-2.PDF>).

Banque mondiale. 2021a. World Bank country and lending groups. Dans *Data* [en ligne]. Washington. [Consulté le 11 septembre 2021]. <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>.

Banque mondiale. 2021b. *Europe and Central Asia economic update, Fall 2021: Competition and firm recovery post COVID-19.* (disponible en anglais à l'adresse [alshttps://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/978-1-4648-1802-8](https://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/978-1-4648-1802-8)).

Bussolo, M., Dávalos, M. E., Peragine, V. et Sundaram, R. 2018. *Toward a new social contract: Taking on distributional tensions in Europe and Central Asia.* Europe and Central Asia Studies. Washington, Banque mondiale (disponible en anglais à l'adresse <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30393>).

CIRAD. 2018. *Fostering territorial perspective for development: Towards a wider alliance.* 8 pages (disponible en anglais à l'adresse <https://www.cirad.fr/en/Media/actualites/actualite/documents/fostering-territorial-perspective-for-development-towards-a-wider-alliance>).

Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). 2014. *Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.* Rome, Comité de la sécurité alimentaire mondiale. 32 pages (disponible à l'adresse https://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1314/rai/CFS_Principles_Oct_2014_FR.pdf).

Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). 2021. *Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition.* Rome, Comité de la sécurité alimentaire mondiale (disponible à l'adresse https://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs2021/Documents/CFS_VGs_Food_Systems_and_Nutrition_Strategy_FR.pdf).

Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies. 2020. *Urban–rural linkages for nutrition: Territorial approaches for sustainable development.* Document de synthèse. 36 pages (disponible en anglais à l'adresse <https://www.unscn.org/uploads/web/news/document/Urban-rural-linkages-for-nutrition-EN-WEB-OK-Feb.pdf>).

Commission européenne. 2017. *Modernising and simplifying the CAP: Socio-economic challenges facing EU agriculture and rural areas.* Bruxelles, Commission européenne, Direction générale pour le développement agricole et rural. 37 pages (disponible en anglais à l'adresse https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/food-farming-fisheries/key_policies/documents/soc_background_final_en.pdf).

FAO. 2013. *Territorial approach to food security and nutrition policies: Empirical evidence and good practices.* Deuxième réunion internationale d'experts, rapport final. 16-17 décembre 2013. Rome (disponible en anglais à l'adresse <https://www.fao.org/documents/card/en/c/00f62edd-5e66-4019-a08c-72145ec1f015/>).

FAO. 2017. *Comment faire en sorte que les chaînes de valeur contribuent à améliorer la nutrition?* Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Résumé de la consultation en ligne n° 138. 12 pages (disponible à l'adresse <https://www.fao.org/3/i7605f/i7605f.pdf>).

FAO. 2019. *Cadre de la FAO pour l'alimentation et la nutrition scolaires.* Rome. 40 pages (disponible à l'adresse <https://www.fao.org/3/ca4091fr/ca4091fr.pdf>).

FAO. 2020a. *Empowering smallholders and family farms in Europe and Central Asia.* Rapport de synthèse régional basé sur des études de pays menées dans huit pays d'Europe et d'Asie centrale. Budapest. 166 pages (disponible en anglais à l'adresse <https://www.fao.org/documents/card/en/c/ca9586en/>).

FAO. 2020b. *Solutions en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales en relation avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale.* Trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe. Tachkent (Ouzbékistan), 5-7 mai 2020. 13 pages (disponible à l'adresse <https://www.fao.org/3/nc227fr/nc227fr.pdf>).

FAO. 2021. *Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition.* Cent trentième session du Comité du Programme de la FAO. 22-26 mars 2021. 24 pages (disponible à l'adresse <https://www.fao.org/3/ne853fr/ne853fr.pdf>).

FAO et FIDA. 2019. *Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028. Plan d'action global.* Rome. 75 pages (disponible à l'adresse <https://www.fao.org/3/ca4672fr/ca4672fr.pdf>).

FAO, PAM, CEE, UNICEF, OMS, OMM. 2021. *Regional overview of food security and nutrition in Europe and Central Asia 2020: Affordable healthy diets to address all forms of malnutrition for better health.* Budapest. 140 pages (disponible en anglais à l'adresse <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb3849en/>).

FIDA. 2016. *Rural Development Report 2016: Fostering inclusive rural transformation.* Rome. 378 pages (disponible en anglais à l'adresse <https://www.ifad.org/documents/38714170/39155702/Rural+development+report+2016.pdf/347402dd-a37f-41b7-9990-aa745dc113b9>).

Forster, T., Penagos, A., Scherr, S., Buck, L. et Ramirez, E. 2021. *Territorial approaches for sustainable development: Stocktaking on territorial approaches – experiences and lessons.* Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH Sector Project Sustainable Rural Areas. Bonn, GIZ. 102 pages (disponible en anglais à l'adresse <https://www.giz.de/de/downloads/Territorial%20Approaches%20for%20Sustainable%20Development.pdf>).

Hartvigsen, M. 2019. *FAO support to land consolidation in Europe and Central Asia during 2002-2018: Experiences and way forward.* Revue des questions foncières. Rome. 22 pages (disponibles en anglais à l'adresse https://www.fao.org/fileadmin/user_upload/reu/europe/documents/events2018/landnet/PA06B.pdf).

HLPE. 2020. *Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030.* Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome. 111 pages (disponible à l'adresse <https://www.fao.org/3/ca9731fr/ca9731fr.pdf>).

IFPRI. 2019. *2019 Global food policy report*. Washington, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 166 pages (disponible en anglais à l'adresse <https://doi.org/10.2499/9780896293502>).

OCDE, FAO et FENU. 2016. *Adopter une approche territoriale dans les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle*. Paris, Éditions OCDE. 156 pages (disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1787/9789264272439-fr>).

Organisation des Nations Unies. 2012. Women Watch. Dans: *Facts & Figures: Rural Women and the Millennium Development Goals* [en ligne]. <https://www.un.org/womenwatch/feature/ruralwomen/facts-figures.html>.

Programme alimentaire mondial (PAM). 2020. *La situation de l'alimentation scolaire dans le monde 2020*. Rome, Programme alimentaire mondial. 268 pages (disponible à l'adresse <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP-0000124245.pdf>).

Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. 2021. Solutions et coalitions. Dans: *Food Systems Community* [en ligne]. <https://foodsystems.community/fr/game-changing-propositions-solution-clusters/>.